**ACT**

Ar(t)chitecture Corps Transdiscipline

ACTES – ACTIVISME – APPRENTISSAGE - ARCHITECTURE – ART – CORPS – DESSIN – DISCIPLINE – ÉCHELLE – ÉCOUMENE – ÉCOSYSTEME –ECRITURE – ESPACE – ESPÈCE – IMMERSION – INCLUSION – LOCAL – PARTAGE – PAYSAGE – PERCEPTION– RESEAU – TERRITOIRE – TRANSDISCIPLINE – URBANISME

ENSEIGNANTES 2024\_2025
Ines Camacho + Maud De Rijck

**CONTENU DU COURS**

L’atelier ACT propose de travailler sur un territoire répondant à des questions d’actualité.

L’atelier ACT questionne l’architecture à partir d’expériences Artistiques, Corporelles et Transdisciplinaires. L’atelier ACT questionne le rapport aux usagers, pour un monde inclusif, au sens large du terme (humains et non humains).

- AR(T)CHITECTURE

ACT se veut avant tout un atelier où la question de l’architecture est posée de manière tranchée à partir d’une conception ouverte : il s’agit de croiser des thématiques sans les cloisonner, cela dans un territoire précis. Cette approche de partage et d’interdépendance des sujets et des savoirs vaut autant pour la rhétorique du projet que pour la pratique proposée à l’atelier dans le respect des individualités, de leur liberté d’expression, sans oppression. Il s’agit aussi d’installer une forme de plaisir activiste par la pédagogie.

L’atelier questionne la réalité par la mise en place de processus narratifs qui amènent à la création physique et visionnaire d’espaces de la ville dans leur rapport aux écosystèmes par le principe de l’inversion paysagère~~.~~ ACT travaille par doubles questions concrètes pour lancer le projet : Comment ne pas intervenir sur l’écosystème ? Comment approcher un territoire avec ce qui est là et sans autre moyen ? (2024) Comment sauvegarder la Senne ? Que communique Bruxelles pour vous ? (2023)

Les années 2024-25, nous conserverons cette méthode en abordant un territoire adjacent (la vallée de la Senne au nord près de Vilvorde) pour poursuivre la démarche d’attention aux affluents de la Senne, leur identité dans une pratique de *l’Art de la mémoire* (S. Marot).

Cette année, nous posons en particulier deux questions :

* Comment connecter les populations par-delà les régions, les cultures et les langues par une approche solidaire d’un territoire commun et redonner foi au local (réseaux, usages, habitats) ?
* Comment repenser l’apprentissage dans sa relation au temps et aux corps ?

- CORPS

ACT questionne l’architecture en se fondant sur la corporéité́ ; un corps dans ses relations à «l’écoumène ». Paraphrasant la théoricienne féministe Adrienne Rich, nous ambitionnons d’explorer le territoire le plus proche de nous – notre corps.
Nous proposons une approche cadrée par les préoccupations de la transition sociétale et environnementale actuelles, considérant les corps comme des territoires rendus visibles ou invisibles (corps inclus - corps exclus). L’unité verticale s’attachera à mettre en évidence la nécessité que nous avons aujourd’hui de cultiver un savoir critique pour construire des relations collaboratives qui permettent l’inclusion des oubliés. L’idée-guide de l’atelier est la question de la relation du corps multiple à son espace biologique, chimique, physique, psychique, normé, a-normé, genré, non genré, sexué, asexué, sensitif, agité, au repos, athlétique, grabataire, fantasmé..., animal, humain, végétal, domestique, sauvage. Il s’agira de penser la relation des corps aux espaces, mais surtout de mettre en acte ces relations.

- TRANSDISCIPLINE

Le projet de laboratoire souhaite s’inscrire dans une démarche transdisciplinaire plutôt que pluridisciplinaire : il ne s’agit pas tant d’additionner des savoirs et méthodes issus de domaines différents mais bien de porter une posture scientifique et intellectuelle qui se situe à la fois entre, à travers et au-delà̀ de toute discipline.
La transdisciplinarité se fait en lien direct avec des enseignant.e.s d’autres institutions, ou facultés de façon à offrir une expérience croisée entre enseignant.e.s et étudiant.e.s.

Nous travaillerons de manière transdisciplinaire sur la méthode et de façon rigoureusement disciplinaire sur le contenu. En effet, nous envisageons d’intervenir en actes, tantôt au plus près d’un terrain, par des pratiques empruntées à l’approche de la sociologie participative, tantôt apparentées aux démarches protocolaires de l’Art conceptuel, de la performance ou du rituel.

Nous interrogerons nos moyens disciplinaires, à partir d’eux-mêmes : les outils de figuration architecturale (les modalités et conventions de représentation graphiques, telle que la cartographie par exemple), ainsi que les pratiques très concrètes liées à l’art de bâtir.

La recherche et l’identification de situations concrètes, de terrains d’actions actuels ou d’acteurs avérés animera notre conduite dans une approche transcalaire et transdisciplinaire au regard de situations qui interpelleront les étudiant.e.s sur des thèmes et des publics spécifiques.

**OBJECTIFS (acquis d’apprentissages spécifiques)**

Le projet est utilisé comme un outil de connaissance pour questionner les dissymétries vécues aujourd’hui par les publics rendus invisibles par leur exclusion ou leur minorité.
Ainsi le corps contemporain, le corps vivant, le corps humain, le corps physique, le corps civique, le corps conditionné, le corps normé, le corps social et politique, le corps malade, dysfonctionnel, sa mesure, son identité, ... seront travaillés comme matière première.

Penser l’architecture, c’est penser un art qui couvre, recouvre, anime ce corps. L’architecture est analyse inventive, sensible de l’espace, par sa pratique corporelle, dans ses rapports entre l’intime et l’extime, ou en termes juridiques entre le privé et le public.

Penser les relations du corps à l’espace, c’est aussi considérer le rapport à autrui : le corps social.

Le corps est porteur d’une symbolique collective, d’une nécessité de « faire société » ou conçu comme instrument normatif qui surveille, punit et enferme. Le corps cristallise des enjeux qui dépassent et questionnent le corps propre.

Le corps est au Monde : si l’espace social tend à devenir notre horizon, si l’écoumène se trouve architecturé de plus en plus profondément, quelle place est envisageable pour le non-humain, quelles relations entretenir avec le vivant ? Avec pour objectif de pousser les *interdépendances diplomatiques*, pour reprendre les termes de Baptiste Morisot, nous engagerons les étudiant.e.s à produire des projets chaque fois moins anthropocentrés.

**METHODES** (enseignements et activités d’apprentissages)

Nous proposons une pédagogie orientée avec la même logique que la curation, c’est-à-dire une méthode d’enseignement rythmée par l’expérience faite d’assemblage d’expériences transdisciplinaires choisies.

Approche ar(t)chitecturale, corporelle et transdisciplinaire.

L’atelier joue la carte de l’expérience ludique pour une production intensive, créative, mais d’abord et surtout collective (marche diurne et nocturne, performance, dessin, cercle de lecture, travaux de recherche in situ, cartographies, rencontres transdisciplinaires…) pour aboutir à un projet rigoureusement architecturé de l’échelle du territoire au détail situé.

L’atelier est le lieu d’échanges entre les étudiant.e.s eux-mêmes (de toutes années confondues), les étudiant.e.s et les enseignant.e.s, et vice-versa, et entre les enseignant.e.s eux-mêmes. Nous développerons l’altérité par une approche pédagogique, où l’on a probablement plus à apprendre des autres (étudiant.e.s) que de soi-même.

L’atelier repose sur des engagements et attendus pédagogiques.

Les engagements pédagogiques sont :

- engagement à s’engager ;
- engagement à dessiner :

- dessiner au quotidien : dessins à main levée et aux instruments manuels et numériques, du geste à la plus haute précision ;
- perfectionner les outils de représentation du projet (dessins libres, dessins aux instruments, maquettes, expression écrite...) ;

- maitriser les outils de la discipline de l’architecture : les conventions graphiques ; les échelles, du territoire aux détails... ;
- questionner et réinterpréter les outils de la discipline de l’architecture dont on aura acquis la connaissance préalable ;

- engagement à fabriquer du projet ; produire de la plasticité sous forme de maquette, modélisation, spatialisation et interactions avec l’environnement ;
- engagement à s’entraider, à suivre chaque parcours dans sa trajectoire et ses moyens personnels ;
- engagement à se servir des moments en atelier pour débattre et accompagner la concrétisation des projets des autres ;

L’atelier repose sur des attendus pédagogiques :

1. Capacité à observer : observer, expérimenter, situer, comprendre, expliciter, problématiser et requestionner par le projet et à partir d’une expérience vécue ;

2. Capacité à analyser : analyser et intégrer des contextes ; emprunter des réflexions d’autres disciplines (artistiques, anthropologiques, sociologiques, philosophiques...) ; inventer, laisser libre cours à l’intuition... ; organiser et hiérarchiser ; constituer un archivage des connaissances et une documentation littéraire, scientifique et/ou iconographique ;

3. Capacité à décider (enjeux) : définir synthétiquement les intentions et les fondements d’un projet, structurer sa pensée à travers un manifeste graphique ;

4. Capacité à projeter (passer à l’acte) : une partie du projet est réalisée obligatoirement individuellement.
Capacité à produire des « espèces d’espaces » (Georges Perec) pour des espèces d’espèces ; poser un acte, sous forme de projet ; exposer et confronter l’acte (le projet) à l’altérité (le partage) ; réagir et tendre vers l’autonomie ;
- En année de fin de diplôme, proposer une direction professionnelle future ; considérer son dernier travail d’études comme son premier travail professionnel. (Your Future Practice).

**EVALUATIONS**

- Les étudiant.e.s. de BA3 doivent être capables d’atteindre les objectifs de la grille d’évaluation des BA3 mise à disposition sur l’UV.

- Les étudiant.e.s. de MA1 doivent être capables d’atteindre les objectifs de la grille d’évaluation des BA3 et initier une réflexion pour tendre vers la logique du YFP (Your Futur Practice)\*.

- Les étudiant.e.s. de MA2 doivent être capables d’atteindre les objectifs de la grille d’évaluation des BA3 et s’inscrire dans la logique du YFP (Your Futur Practice)\*.

\*Your Futur Practice : l’étudiant.e devra définir ce que signifie pour lui l’architecture, et comment il conçoit sa future pratique d’architecte par une approche progressivement en lien avec ce à quoi il aspire à l’issue de ses études.

Dans l’atelier ACT, le processus a autant d’importance que le résultat final.

Les enseignantes de l’atelier ACT évaluent le travail des étudiant.e.s. de manière continue et évolutive sur base de la qualité des engagements et des capacités énumérées plus haut.

Deux modes d’évaluation sont prévus :

1. Une évaluation formative continue portant sur l’évolution et la réactivité du travail fourni par l’étudiant.e, avec remises intermédiaires, aux dates convenues (Cfr. Agenda de l’énoncé), de l’état d’avancement des recherches, et projets de groupe et individuels, et sa participation active et engagée durant les ateliers. Ces évaluations formatives seront communiquées à l’étudiant.e tout au long de l’année, à l’issue des moments-clé, avec une synthèse de celles-ci à l’issue du premier quadrimestre. La note évolutive peut tant augmenter que diminuer au cours de chaque quadrimestre, en fonction de la capacité de l’étudiant à faire évoluer le projet.

2. Des évaluations certificatives à l’issue de chacun des quadrimestres.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)
La pondération de la note de Projet se base sur les évaluations certificatives, selon la pondération suivante :

Pour les étudiant.e.s de BA3 et MA1 :
- Évaluation certificative du Q1: 30 %.
- Évaluation certificative du Q2 : 70 %

Travail durant le Q2 en atelier : 30 %
Jury final : 40 %

La note de Projet sera la moyenne arithmétique pondérée de ces notes certificatives.

La SIP se déroule au second quadri, et fait partie de l'UE Projet. Son mode de cotation et son poids dans la construction de la note de l'UE Projet seront précisés ultérieurement.

Pour les étudiant.e.s de MA2 : (pas de SIP en MA2)
- Évaluation certificative du Q1: 30 %.
- Évaluation certificative du Q2 : 70 %

Travail durant le Q2 en atelier : 30 %
Jury final : 40 %

La note de l’UE Projet sera la moyenne arithmétique pondérée de ces notes certificatives.

SUPPORTS

Atelier et U.V.

Tous les échanges avec les enseignantes se font lors des séances d’atelier.

L’U.V. est le lieu où les enseignantes postent les informations liées à l’atelier. L’étudiant.e est tenu.e de s’y référer.